

Réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2026

-

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-six, le lundi 29 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Membres présents :

BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, DUFAYET Marie-Noëlle, ERNEST David, INAN Maryline, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LAROUSSINIE Nadine, MAGNE Isabelle, PAUPERT Jérémie.

Points à l'ordre du jour :

Ligne de trésorerie, Convention avec le Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie pour la mise à disposition du personnel technique et administratif, Convention avec le Conseil Départemental pour l'aménagement du domaine public départemental en rive de la RD n°920 à Laspradines, Convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission d'assistance à la gestion du parc informatique de l'école, Convention de mise à disposition à titre gratuit de l'Escarpidou et Questions diverses.

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Ange LAROUSSINIE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 juin 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire présente l'offre reçue de la Caisse d'Épargne pour la mise en place d'une ligne de trésorerie de 200 000 €uros.

Il propose à l'assemblée de retenir l'offre la mieux disante, à un taux variable indexé ESTER +0,58 %.

Accord du Conseil Municipal.

- **Convention avec le Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie pour la mise à disposition du personnel technique et administratif**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de mise à disposition du personnel technique et administratif avec le Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie ; les missions effectuées par les agents pour le service de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} juillet 2026 seront facturées au Syndicat au prix de 25 € / heure.

Accord du Conseil Municipal.

- **Convention avec le Conseil Départemental pour l'aménagement du domaine public départemental en rive de la RD n°920 à Laspradines**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention avec le Conseil départemental pour l'aménagement du délaissé de Laspradines. Le Département donne l'autorisation à la commune d'effectuer les travaux d'aménagement de son domaine public puis de l'entretenir ; il prendra en charge la fourniture, la pose et l'entretien des glissières de sécurité.

Accord du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire indique par ailleurs que le Département va réaliser des études pour limiter le tonnage et la vitesse à Aubugues et limiter la vitesse au Garric.

- **Convention Cantal Ingénierie & Territoires (CIT) pour la maintenance du parc informatique de l'école**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention annuelle avec CIT pour la mission d'assistance à la gestion de la maintenance informatique de l'école.

Le coût de la prestation est de 600,00 € TTC par an pour la prestation socle (assistance téléphonique et 2 interventions sur site).

Accord du Conseil Municipal.

- **Convention de mise à disposition à titre gratuit de l'Escarpidou**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la signature du contrat d'affermage de l'Escarpidou avec Monsieur Adrien Blanchard est fixée au 15 juillet auprès du notaire. Ce dernier l'a sollicité afin de pouvoir utiliser les locaux, notamment la cuisine, sans exploitation commerciale, entre le 15 juillet et le 31 août.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette mise à disposition à titre gratuit et de signer avec lui une convention de mise à disposition des locaux jusqu'à l'entrée en vigueur du contrat d'affermage.

Accord du Conseil Municipal.

Par ailleurs, Monsieur le Maire indique que le tarif du repas de la cantine à compter de septembre sera de 6,50 € ; il conviendra, lors de la prochaine séance, de définir les tarifs de facturation aux familles.

Une commission Cantine composée d'élus et de représentants des parents d'élèves sera mise en place pour valider les menus.

Questions diverses

▪ Maison Delhostal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation de la Maison Delhostal par l'étude notariale.

Le Conseil Municipal vote pour la mise en vente de cette propriété (pour : 9 - contre : 6) et demande à la visiter pour en fixer le prix de vente.

▪ Horaire de la garderie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réduire les horaires de garderie à 18h30 (au lieu de 18h45 actuellement) à compter de la prochaine rentrée, il indique qu'aucune remontée des parents n'a été faite suite au dernier conseil d'école.

Vote du Conseil Municipal : pour 13 - contre : 1 - abstention : 1

Le changement d'horaire est validé, un mail sera adressé aux parents pour les informer.

▪ Gîte du presbytère

Un des locataires des gîtes du presbytère quittera le logement prochainement ; il ne pourra pas être remis à la location du fait de son classement énergétique.

Le conseil municipal devra lancer une réflexion pour le devenir de ces gîtes et de la salle de catéchisme ; des devis seront sollicités.

▪ Enfouissement des réseaux secs

Le devis pour l'enfouissement des réseaux secs à Cantournet s'élève à 222 000 €, dont 25 800 € à la charge de la commune. Le dossier sera étudié par la commission Travaux.

▪ Divers

- Problème de vitesse excessive en haut du bourg, au Garric et aux Rouquets : étudier si nécessité de pose de coussins berlinois

- Application Panneau Pocket : 180 € / an : voir le coût de l'application Illiwap

- Barrières en bois de l'aire de camping-car à refaire

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Marie-Ange LAROUSSINIE